



Christian Estrosi avait annoncé une double baisse des impôts locaux à Nice Matin, la semaine dernière, grâce à une diminution de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) mais aussi une baisse de la taxe sur le foncier bâti à Nice qui compensera, au moins pour les Niçois, la création de cet impôt au niveau métropolitain, il y a seulement quelques mois par le même Christian Estrosi.

Manque de chance pour les laurentins cette baisse de la taxe sur le foncier bâti n'a pas été suivie par Joseph Segura. Conclusion : la taxe d'intercommunalité créée par Estrosi et son chien suiveur va coûter 6.40 % de plus de taxes foncières, soit pour un studio entre 64 et 120€, pour un trois pièces environ 160€. En compensation, la commune nous enlève royalement 10 à 20€ de taxe sur les ordures ménagères. Un bilan largement en défaveur des contribuables

Taxes foncières : Averell Segura et Joe Estrosi ont bien frappé

Écrit par saintlaurentduvar.net
Mardi, 11 Septembre 2018 17:21

Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères
%	12,42%	0,201%	10,90%
6,40%	12,42%	0,201%	9,90%
1463	1463	1463	1463
94	182	3	145
2537	2537	2537	2537
162	315	5	251
-	491	8	431
256	497	8	396
- %	+1,22%	0%	-8,12%

Merci à nos maires respectifs et surtout à celui de Saint Laurent du Var, qui à force de suivre le

Taxes foncières : Averell Segura et Joe Estrosi ont bien frappé

Écrit par saintlaurentduvar.net
Mardi, 11 Septembre 2018 17:21

mouvement et par manque de réflexion, fait des choix qui vont pénaliser lourdement les laurentins.

Les daltons ont encore frappé, reste plus qu'à les arrêter

